

COMMUNIQUÉ POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

La Fédération québécoise de l'autisme demande au nouveau gouvernement de placer l'inclusion et le respect des droits au cœur de ses priorités

Montréal, le 6 octobre 2026 — Au lendemain des élections générales québécoises, la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) prend acte du choix exprimé par la population et félicite l'ensemble des personnes élues qui formeront la nouvelle Assemblée nationale.

La FQA souhaite également rappeler au prochain gouvernement et à l'ensemble des parlementaires que l'amélioration des conditions de vie des personnes autistes et de leur famille doit être une priorité de cette nouvelle législature. Elle invite donc l'ensemble des forces politiques à travailler en collaboration étroite avec les personnes concernées et les organismes qui les représentent.

« Une élection marque le début d'un nouveau mandat, mais aussi d'une nouvelle occasion d'agir. Pour les personnes autistes et leurs familles, les besoins sont connus depuis longtemps. Il faut maintenant transformer les engagements en actions concrètes, durables et mesurables. Les droits, l'inclusion et la dignité ne peuvent dépendre du lieu de résidence, de la capacité d'une famille à naviguer dans les différents réseaux ou de la longueur d'une liste d'attente. »

Lili Plourde, directrice générale de la Fédération québécoise de l'autisme

Passer des intentions aux résultats

Comme la FQA l'avait déjà présenté dans son livre blanc diffusé avant les élections, plusieurs priorités devront se traduire par des actions gouvernementales concrètes au cours des prochaines années.

Garantir l'accès à des services adaptés, continus et équitables partout au Québec

Les personnes autistes doivent bénéficier, à toutes les étapes de leur vie, des services dont elles ont besoin dans des délais raisonnables. La FQA demande une meilleure continuité entre les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'emploi et des services communautaires, ainsi qu'une réduction des disparités régionales.

Faire respecter le droit à l'éducation et favoriser une école réellement inclusive

Chaque élève doit pouvoir suivre un parcours scolaire correspondant à ses besoins et à son potentiel. Cela exige des ressources suffisantes, du personnel formé, des mesures d'adaptation accessibles et une meilleure collaboration entre le réseau scolaire, les services sociaux et les familles. Les bris de services et l'exclusion scolaire ne doivent jamais devenir une réponse au manque de ressources.

Accélérer le développement de milieux de vie et de logements adaptés

Pouvoir choisir où et avec qui vivre est une composante fondamentale de l'autonomie et de la dignité. Le Québec doit soutenir davantage le développement d'une diversité de modèles résidentiels adaptés aux besoins des personnes autistes, tout en renforçant les services favorisant l'autonomie et le maintien à domicile.

Soutenir davantage les familles et les personnes proches aidantes

Le manque de répit et de services exerce une pression considérable sur de nombreuses familles autant financièrement que socialement. L'accès au répit, à l'accompagnement et au soutien à domicile, doit être renforcé.

Favoriser l'autonomie financière, l'emploi et la participation sociale

Les personnes autistes souhaitant intégrer le marché du travail doivent pouvoir compter sur des mesures d'accompagnement et des milieux de travail inclusifs. Pour celles qui ne peuvent travailler ou dont la capacité à travailler est limitée, les programmes de soutien du revenu doivent assurer des conditions de vie dignes.

Faire de l'accessibilité universelle un principe transversal de l'action gouvernementale

L'accessibilité doit être pensée au-delà des infrastructures physiques. Elle doit également englober les communications, les services publics, les environnements numériques, le transport, les loisirs et la culture, en tenant compte des particularités sensorielles et communicationnelles des personnes autistes.

Citoyennes et citoyens, à part entière

Enfin, pour la FQA, la prochaine législature doit également marquer un changement dans la façon d'élaborer les politiques publiques. Les personnes autistes et leur famille doivent participer pleinement aux décisions qui les concernent.

À l'occasion de son 50e anniversaire, la FQA réaffirme ainsi une ambition qui guidera son action au cours de cette nouvelle législature : permettre aux personnes autistes et à leurs familles d'avoir, à toutes les étapes de leur vie, le soutien et les services adaptés à leurs besoins afin qu'elles puissent s'épanouir dans une société ouverte à la différence.

– 30 –

Pour renseignements :

Lili Plourde, directrice générale

Fédération québécoise de l'autisme

514 270-7386, poste 102/direction@autisme.qc.ca